

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de *Gestion/Finances* 2025-2026

Préavis municipal n° 06/2025 Relatif au budget pour l'année 2026

Rapport de la Commission de Gestion/Finances

Au Conseil Général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de *Gestion/Finances*, composée de :

| | |
|------------------|--------------|
| Mesdames, | Monsieur, |
| Perrine Rebeaud | Félix Baiche |
| Mélanie Cleuet | |
| Sylvie Monney | |
| Denise Badel | |
| Nathalie André | |
| Marion Marmillon | |

La Commission de Gestion et des Finances s'est réunie les 13 et 24 novembre 2025.

Elle a été reçue par la Municipalité le 13 novembre pour la présentation du préavis susmentionné.

La Commission a examiné le rapport relatif au budget pour l'année 2026.

Elle tient à souligner le travail rigoureux réalisé par la Municipalité afin de répondre aux besoins de la commune tout en respectant les contraintes financières. La Commission constate que le budget présenté est cohérent, maîtrisé et conforme aux informations cantonales et intercommunales.

La Commission relève également que ce budget a été établi dans une logique de prudence et de continuité, tenant compte des enjeux communaux et des obligations intercommunales.

En résumé, le budget de fonctionnement pour l'année 2026 annonce :

- Charges : CHF 2'459'281.47
 - Revenus : CHF 2'388'580.66
- Soit un excédent de charges de CHF 70'700.81

Dans la perspective de la fusion prévue en janvier 2027, la Municipalité poursuivra son fonctionnement normal durant l'année 2026. Toutefois, tout investissement important, urgent ou sortant du cadre habituel devra être préalablement discuté entre les trois communes, puis validé avant d'être présenté au Conseil général par préavis si nécessaire, afin d'éviter des dépenses inutiles ou disproportionnées avant la fusion.

La Commission encourage une gestion rigoureuse des dépenses afin de contenir cet excédent de charges au mieux et d'assurer la poursuite d'une saine gestion financière.

En conclusion, considérant l'ensemble des éléments relevés, la Commission de Gestion et des Finances estime que le Budget 2026 est cohérent, stable et présenté de manière transparente.

La Commission de Gestion/Finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 06/2025, tel que présenté.

Pour la Commission Gestion/Finances :



Perrine Rebeaud

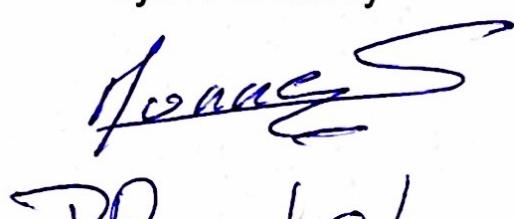
Sylvie Monney



Mélanie Cleuet



Félix Baiche



Denise Badel



Nathalie André



Marion Marmillon

Ainsi fait à Saubraz, le 24 novembre 2025